



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

29/07/2021

Dossier complet le :

09/09/2021

N° d'enregistrement :

2 021,564

1. Intitulé du projet

Augmentation de la capacité de stockage d'acétylène, faisant passer le site MESSER France SAS de Gondécourt à autorisation au titre de la législation sur les ICPE.

Autres capacités de stockages de gaz modifiées, sans atteinte du seuil d'autorisation.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

MESSER France SAS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Christophe DELMOTTE - Responsable du site

RCS / SIRET

3 0 0 5 6 0 5 8 8 0 0 4 9 7

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
1.a)	Augmentation de la capacité de stockage de gaz sur le site, et notamment celle d'acétylène visée par la rubrique 4719 au-delà du seuil d'autorisation (2,5 t). Le site est déjà soumis à déclaration pour cette rubrique (0,95 t). Le seuil d'autorisation de la rubrique 4719 étant de 1 t, l'extension prévue par MESSER (+ 1,55 t) dépasse en elle-même le seuil d'autorisation nécessitant la procédure d'examen au cas par cas afin de définir si la réalisation d'une évaluation environnementale est nécessaire.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le site MESSER France de Gondécourt comprend un terrain d'une superficie de 13000 m2 clôturé et notamment un bâtiment de conditionnement de gaz, un auvent de stockage de produits médicaux et des aménagements extérieurs comprenant des zones de stockage et de chargement/déchargement de bouteilles.

Avec une capacité de conditionnement de 300 bouteilles/jour, le site est dédié aux activités de conditionnement et de commercialisation de gaz industriels. Celles-ci comprennent le stockage en réservoirs cryogéniques de gaz de l'air, le conditionnement en bouteilles de mélanges de gaz (tels que le dioxyde de carbone, l'argon, l'azote et l'oxygène), le dépôt de bouteilles de gaz industriels (dont des bouteilles d'acétylène), et la distribution par porteurs et semi-remorques de gaz comprimés. Le site est actuellement soumis à déclaration pour les rubriques 4725, 4715 et 4719 de la nomenclature des ICPE. MESSER projette d'augmenter la capacité de stockage de gaz sur le site, et notamment celle d'acétylène au-delà du seuil d'autorisation.

Ce projet ne s'accompagne d'aucune construction ou démolition d'installations.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de demander une augmentation de la capacité de stockage de certains produits en bouteilles sur le site de Gondecourt, à savoir:

- l'acétylène visé par la rubrique 4719 : stockage actuel de 0,95 t / stockage futur de 2,5 t ;
- l'hydrogène visé par la rubrique 4715 : stockage actuel de 0,2 t / stockage futur de 0,4 t ;
- des gaz inflammables comprimés visés par la rubrique 4310 : stockage actuel de 0,7t / stockage futur de 1,55 t ;
- l'oxygène visé par la rubrique 4725 : stockage actuel de 30 t (y compris réservoir vrac) / stockage futur de 32 t (y compris réservoir vrac inchangé) ;
- l'ammoniac visé par la rubrique 4735 : stockage futur de 0,14 t ;
- des gaz toxiques (catégorie 3) visés par la rubrique 4130 : stockage futur de 0,1 t.

La capacité de stockage des gaz comburants (rubrique 4442) va diminuer de 1,8 t à 1,6 t.

La capacité de stockage des gaz inflammables liquéfiés (rubrique 4718) est maintenue à 3 t.

Le site sera donc soumis à autorisation au titre de la rubrique 4719.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Comme indiqué précédemment, le projet ne s'accompagne pas de la réalisation de travaux.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Aucune modification des conditions d'exploitation du site n'est prévue. Un ajustement des conditions de stockage sera réalisé pour accueillir les nouveaux produits (voir Annexe 4 - Plan du projet, représentant les zones de stockage par famille de produits).

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le site MESSER de Gondecourt est une ICPE actuellement soumise à déclaration au titre des rubriques 4725 – Stockage ou emploi d'oxygène, 4715 – Stockage ou emploi d'hydrogène et 4719 – Stockage ou emploi d'acétylène.

Le projet concerne l'augmentation de la capacité de stockage de gaz sur le site, et notamment celle d'acétylène visée par la rubrique 4719 au-delà du seuil d'autorisation. Ce projet fera l'objet d'un Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale au titre de la législation sur les ICPE.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
4719 - Acétylène	2,5 t (autorisation)
4715 - Hydrogène	0,4 t (déclaration)
4725 - Oxygène	32 t (déclaration)
4310 - Gaz inflammables comprimés	1,55 t (déclaration)
Autres stockages sans atteinte du seuil de déclaration : ammoniac, gaz inflammables liquéfiés (propane), gaz toxiques catégorie 3 et gaz comburants	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

435 Rue Denis Papin
59147 Gondecourt

Le projet ne nécessite aucune construction de bâtiment ou aménagement de terrain.

Coordonnées géographiques¹

Long. 50° 55' 90" 6 Lat. 2° 09' 58" 4

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

L'établissement MESSER France de Gondecourt a fait l'objet d'une déclaration ICPE, modifiée, et d'une demande de bénéfice des droits acquis (rubriques 4000).

Il n'est actuellement pas soumis à autorisation. Il le deviendra après l'augmentation de la capacité de stockage d'acétylène projetée.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site MESSER de Gondecourt est localisé dans une zone naturelle d'intérêt écologique faunistique ou floristique de type II "Basse Vallée de la Deûle entre Wingles et Emmerin" La ZNIEFF de type I la plus proche est "Marais de Wavrin et anciens dépôts des voies navigables" située à environ 660 m au nord-ouest du site. Source: Geoportail, consulté en juillet 2021
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site MESSER de Gondecourt ne se situe pas en zone de montagne.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site MESSER de Gondecourt n'est pas localisé dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope. Aucune zone couverte par un arrêté de protection du biotope n'est située dans un rayon de 10 km autour du site. Source: Geoportail, consulté en juillet 2021
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Selon l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires, la commune de Gondecourt n'est pas classée en loi littorale. Le site MESSER n'est donc pas implanté sur le territoire d'une commune littorale.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site MESSER de Gondecourt n'est pas localisé dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional. Aucune zone de ce type n'est présente dans un rayon de 10 km autour du site. Source: Geoportail, consulté en juillet 2021
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le département du Nord est couvert par un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement, dont la 3ème échéance a été approuvée par arrêté préfectoral du 1er août 2019. La commune de Gondecourt et le site MESSER ne sont pas localisés dans une des zones d'exposition au bruit définies dans le plan. Source: Métropole Européenne de Lille, consulté en juillet 2021
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site MESSER de Gondecourt n'est pas localisé au sein de biens inscrits au patrimoine mondial, de monuments historiques ou de sites patrimoniaux remarquables. Le monument historique le plus proche du site "Eglise Saint-Martin d'Houplin" est localisé à environ 2,4 km à l'ouest du site, dans la commune voisine d'Houplin-Ancoisne. Sources : Site internet de la DREAL Hauts-De-France, Atlas du patrimoine, consultés en juillet 2021
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune zone humide d'importance internationale RAMSAR ne se trouve à proximité du site. Une zone à dominante humide "TERRES ARABLES" se situe à approximativement 40m au nord-est du site MESSER de Gondecourt. Source: Geoportail et Réseau zones humides, consultés en juillet 2021

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un Plan de Prévention des Risques Naturels (Inondation) été prescrit le 13 février 2001. Aucune information n'a pu être obtenue. La Préfecture des Hauts-de-France, contactée par téléphone et courriel, n'a pas répondu dans le délai imparti. La commune de Gondécourt n'est pas concernée par un PPRT. Source: Géorisques, site Internet consulté en juillet 2021.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site MESSER de Gondécourt n'est pas localisé sur un site ou des sols pollués. Aucun SIS (Secteur d'Information sur les Sols) n'est présent dans un rayon d'1 km autour du site). Le site le plus proche recensé sur BASOL (sites pollués ou potentiellement pollués) est "BOURIGEAUD Industry EURL", implanté à environ 530 m au nord-ouest du site de MESSER. Le site le plus proche recensé sur BASIAS (anciens sites industriels et activités de service) est "ISERCO", limitrophe au nord-est du site de MESSER.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sur la base des informations disponibles sur le service public d'information "Eaufrance", le site MESSER de Gondécourt n'est pas localisé dans une Zone de Répartition des Eaux.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Selon le PLU, le site est localisé dans le périmètre de protection rapprochée des captages d'Allennes-les-Marais, de Don et de Wavrin. Source : Mairie de Gondécourt, site Internet consulté en juillet 2021.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site MESSER de Gondécourt n'est pas implanté au sein d'un site inscrit. Aucun site inscrit n'est présent dans un rayon de 10 km autour de l'établissement MESSER. Source : Site Internet de la DREAL Hauts-de-France, consulté en juillet 2021
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site MESSER de Gondécourt n'est pas localisé dans un site NATURA 2000. Le site NATURA 2000 (Directive Oiseau) le plus proche est : "Les "Cinq Tailles"", implanté à environ 9,1 km au sud-est. Aucun site NATURA 2000 (Directive Habitat) n'est localisé dans un rayon de 10 km autour de l'établissement MESSER. Source: Geoportail, consulté en juillet 2021
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site MESSER de Gondécourt n'est pas implanté au sein d'un site classé. Aucun site classé n'est présent dans un rayon de 10 km autour du site. Source : Site Internet de la DREAL Hauts-de-France, consulté en juillet 2021

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'ajout d'un stockage de bouteilles / cadres d'acétylène sur le site MESSER de Gondecourt ne nécessitera pas la modification des installations actuelles. Comme actuellement, il n'y aura pas de prélèvement d'eau dans le milieu naturel ni d'usage industriel de l'eau.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne nécessitera pas la modification des installations actuelles. Il n'y aura donc pas de drainage ou de modifications des masses d'eau souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'ajout d'un stockage de bouteilles / cadres d'acétylène sur le site MESSER de Gondecourt ne nécessitera pas la modification des installations actuelles. Le projet ne sera pas excédentaire en matériaux.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'ajout d'un stockage de bouteilles / cadres d'acétylène sur le site MESSER de Gondecourt ne nécessitera pas la modification des installations actuelles. Le projet ne sera pas déficitaire en matériaux.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'ajout d'un stockage de bouteilles / cadres d'acétylène sur le site MESSER de Gondecourt ne nécessitera pas la modification des installations actuelles. Le projet ne sera pas susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuité écologique.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site MESSER de Gondecourt ne se situe pas dans un site NATURA 2000. Le site NATURA 2000 (Directive Oiseau) le plus proche est : "Les "Cinq Tailles"" situé à environ 9,1 km au sud-est du site de Gondecourt. Le projet ne sera donc pas susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'ajout d'un stockage de bouteilles / cadres d'acétylène sur le site MESSER de Gondécourt ne nécessitant aucun travaux et considérant les nuisances associées (voir ci-après), le projet ne sera pas susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'ajout d'un stockage de bouteilles / cadres d'acétylène sur le site MESSER de Gondécourt ne nécessitera pas la modification des installations actuelles (absence de travaux). Il n'y aura donc pas de consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers ou maritimes.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet entraînera une augmentation de la quantité de certains produits présents sur le site. Les installations et les conditions opératoires (température, pression,...) du site de Gondécourt ne seront pas modifiées. Une étude de dangers sera réalisée dans le cadre du DDAE permettant d'évaluer les risques technologiques associés au projet. MESSER n'a à ce jour pas été informé d'éventuels effets dominos provenant des sites industriels voisins.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Gondécourt est exposé au risque sismique (niveau faible), au retrait-gonflement des sols argileux (aléa moyen - pas de PPR) et potentiellement inondation (voir partie 5 du formulaire). Elle n'est pas concernée par le risque de mouvement de terrain ou la présence de cavités souterraines. Les potentiels de dangers liés à l'environnement seront analysés dans l'étude de dangers du DDAE. Source: Géorisques, consulté en juillet 2021
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne sera pas à l'origine de nouveaux rejets liquides ou atmosphériques. Il n'engendrera pas et ne sera pas concerné par des risques sanitaires.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'induit pas d'augmentation de trafic. Le nombre de poids lourds ne sera pas augmenté (les produits seront transportés via les mêmes camions que les autres produits).
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne s'accompagnera pas de la mise en place de nouvelles installations susceptibles de constituer de nouvelles sources de bruit ou de générer des nuisances sonores.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet ne générera pas d'odeurs et ne sera pas concerné par des nuisances olfactives.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'ajout d'un stockage de bouteilles / cadres d'acétylène sur le site MESSER de Gondécourt ne s'accompagnera pas de la mise en place de nouvelles installations susceptibles de constituer de nouvelles sources de vibrations.</p> <p>Le projet ne sera pas concerné par des vibrations.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Aucune évolution des installations existantes et des horaires de fonctionnement du site n'est attendue. Les émissions lumineuses liées aux installations et activités ne seront pas modifiées.</p> <p>Le projet ne sera pas concerné par des émissions lumineuses.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'ajout d'un stockage de bouteilles / cadres d'acétylène sur le site MESSER de Gondécourt ne s'accompagnera pas de la mise en place de nouvelles installations susceptibles d'engendrer des rejets dans l'air.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'ajout d'un stockage de bouteilles / cadres d'acétylène sur le site MESSER de Gondécourt ne s'accompagnera pas de la mise en place de nouvelles installations susceptibles d'engendrer des rejets liquides (aucun effluent liquide industriel n'est rejeté par le site).</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'ajout d'un stockage de bouteilles / cadres d'acétylène sur le site MESSER de Gondécourt ne s'accompagnera pas de la mise en place de nouvelles installations susceptibles d'engendrer des effluents.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet ne conduira pas à une augmentation de la quantité de déchets non dangereux, inertes ou dangereux produits par le site.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Gondécourt n'est pas localisée dans une zone de présomption archéologique. Le site n'est pas implanté au sein d'un site classé ou inscrit, ou dans un site naturel protégé. Le projet ne nécessitera pas de construction de nouveau bâtiment ou d'aménagement de terrain. Il ne sera donc pas susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager. Sources : Source: Geoportail, site internet de la DREAL Hauts-De-France, Atlas du patrimoine, consultés en juillet 2021
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne modifiera pas les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements) ou l'usage du sol.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Pour cette analyse, les avis de l'autorité environnementale ont été consultés sur le site Internet de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale. Ont été pris en compte les avis formulés pour des projets de moins de 3 ans et situés sur Gondécourt et les communes adjacentes au regard de l'emplacement du site MESSER (Allennes-les-Marais, Wavrin, Santes et Ancoisne).

Les projets retenus sur la base de ces critères sont:

- le projet d'extension de la plateforme de traitement biologique, de valorisation et de transit de terres non polluées et polluées sur la commune de Santes, VERDIPOLE (avis du 22/06/21) - déchets livrés par camions puis expédiés par voie fluviale;
- le projet d'extension de la plateforme de traitement biologique, de valorisation et de transit de terres polluées sur la commune de Santes, ORTEC GENERALE DE DEPOLLUTION (avis du 24/08/20) - déchets livrés par camions puis expédiés par voie fluviale et route.

Compte tenu de la nature du projet de MESSER et de l'absence d'évolution du trafic routier, les incidences de l'ajout d'un stockage de bouteilles / cadres d'acétylène sur le site MESSER de Gondécourt ne sont pas susceptibles d'être cumulées avec ces projets.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

Les incidences de l'ajout d'un stockage de bouteilles / cadres d'acétylène sur le site MESSER de Gondécourt ne sont pas susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontalière.

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet envisagé par MESSER sur son site de Gondécourt n'induirra pas d'effet négatif notable sur l'environnement ou la santé humaine :

- Milieu naturel/Paysage/Patrimoine : pas de nouvelle construction ou d'aménagement de terrain ;
- Ressources en eau / Effluents liquides : pas d'utilisation d'eau dans le procédé, pas d'effluent liquide industriel généré ; installation d'un séparateur d'hydrocarbures traitant l'ensemble des eaux pluviales des voiries avant rejet dans le réseau public ;
- Qualité de l'air : pas d'émissions atmosphériques associées au projet ;
- Déchets : pas de nouveaux types de déchets générés et pas d'augmentation liée au projet - les déchets seront triés sur site et éliminés dans des filières agréées, déjà identifiées ;
- Nuisances sonores : pas de nouveaux équipements pouvant être une source de bruit;
- Risques : ajustement de la zone de stockage des bouteilles pour accueillir les nouveaux produits, en respectant les règles d'incompatibilité (distance minimale entre les produits inflammables et comburants de 8 m).

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au vu de la nature du projet (ajout d'un stockage de bouteilles / cadres d'acétylène sur le site MESSER de Gondécourt), de l'absence d'incidences potentielles, celui-ci devrait être dispensé de la réalisation d'une évaluation environnementale.

Une notice d'incidence environnementale sera intégrée au Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Suresnes

le, 29/07/2021

Signature

